

REPUBLIQUE DU SENEGAL



*Un Peuple - Un But - Une Foi*

***STRATEGIE DE COMMUNICATION SUR LES RISQUES  
EN RIPOSTE A LA GRIPPE AVIAIRE ET HUMAINE***

---

*Mars 2021*

## Sommaire

I.	CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	3
II.	PRESENTATION DES SITES AFFECTES .....	4
III.	MESURES POUR PREVENIR ET ELIMINER LA GRIPPE AVIAIRE.....	6
IV.	OBJECTIFS DE LA STRATEGIE.....	6
V.	COMPORTEMENTS A PROMOUVOIR.....	6
VI.	GROUPES CIBLES .....	7
VII.	ANALYSE COMPORTEMENTALE .....	7
VIII.	OBJECTIFS DE COMMUNICATION .....	9
IX.	MESSAGES CANAUX & SUPPORTS .....	11
X.	AXES D'INTERVENTION PAR NIVEAU .....	12
XI.	SUIVI ET EVALUATION .....	13
XII.	PLAN D'ACTION .....	14
	Documents de Références .....	19

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis 2003 où le premier cas du virus H5N1 a été identifié en Asie, le virus s'est rependu à travers l'Asie, l'Europe, l'Afrique de l'Est et Centrale. En Afrique, les premiers cas de virus H5N1 ont été rapportés au Nigeria, en Egypte, au Niger, au Cameroun, à Djibouti, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Sud du Soudan.

La grippe aviaire ou “grippe d'oiseau”, est une maladie contagieuse causée par un virus A qui, normalement infectent les oiseaux. Mais, le virus peut infecter aussi les mammifères, y compris les êtres humains. La grippe aviaire hautement pathogène (IAHP) qui circule actuellement dans le monde est causée par les virus H5N1. Les oiseaux infectés répandent le virus de la grippe par la salive, les sécrétions nasales et les excréments. La volaille sensible infectée par contact avec les sécrétions d'oiseaux malades ; transmet l'infection aux êtres humains.

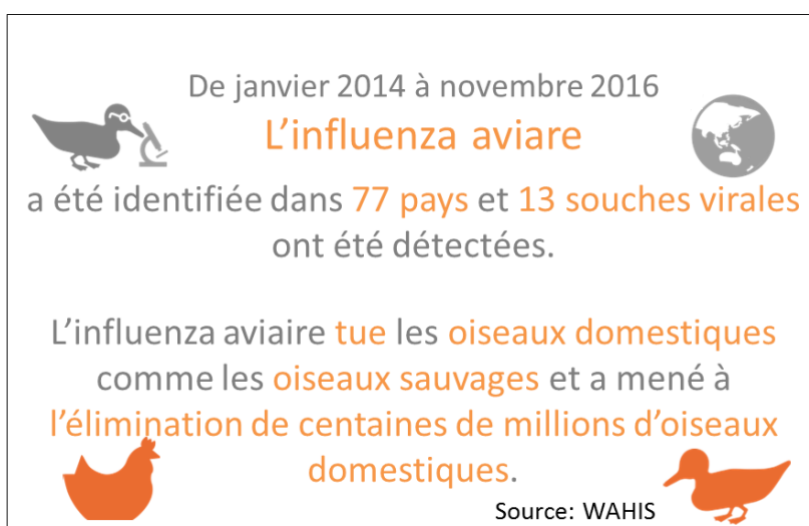
La majorité de cas d'infection humaine est liée au contact étroit avec les oiseaux domestiques infectés. Cependant, les virus peuvent aussi être transmis lors de l'abattage, la préparation de la volaille infectée pour cuisson et

pendant la consommation de la volaille insuffisamment cuite et/ou les produits de la volaille.

En ce début d'année 2021, le virus a été diagnostiqué aussi bien chez la volaille domestique que chez les oiseaux sauvages, au Sénégal (H5N1), au Nigéria (H5N1), en Mauritanie (H5N1) et en Algérie (H5N8).

Ainsi, des mesures conservatoires ont été prises et un comité multisectoriel de crise mis en place, pour apporter des réponses adaptées à cette crise sanitaire et protéger les communautés riveraines.

Parmi les interventions de riposte à l'épidémie, il a été retenu d'élaborer une stratégie de communication, afin de fournir aux intervenants des différents niveaux un cadre permettant de structurer les actions tenant compte des divers enjeux sanitaires et socioéconomiques.



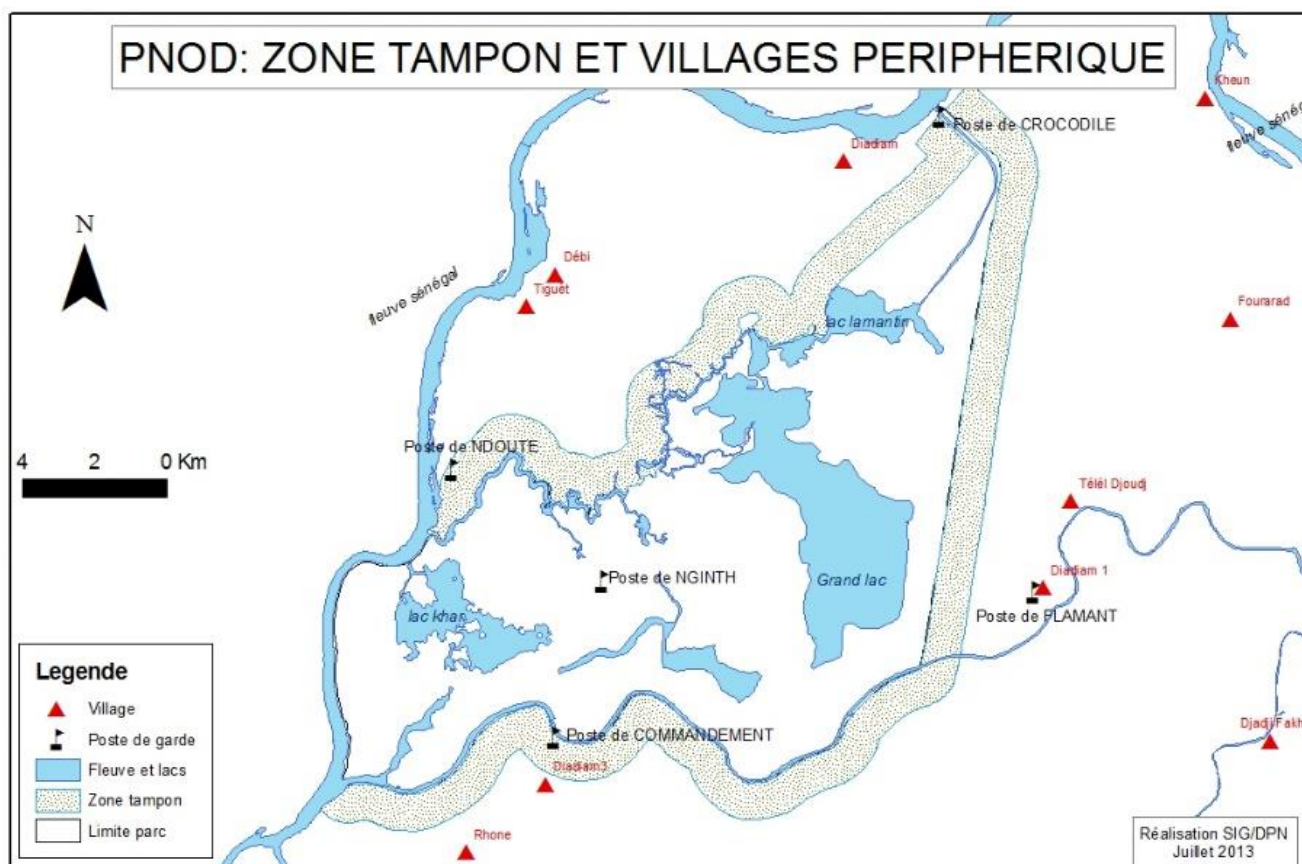
## II. PRESENTATION DES SITES AFFECTES

### A. Le parc National des oiseaux de Djoudj

- **Données physiques :**

Le parc national des oiseaux du Djoudj (PNOD), où un foyer de grippe aviaire a été identifié, se trouve à 70 kilomètres au nord de Saint-Louis, dans le département de Dagana.

Classé comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO et comme site RAMSAR, noyau central dans la réserve de biosphère transfrontière du delta du fleuve Sénégal, troisième site ornithologique au plan mondiale PNOD regorge de colonies entières de pélicans et de flamants roses. On y retrouve



d'autres espèces d'oiseaux comme le héron pourpre, l'aigrette, le jacana, la spatule, le cormoran, le marabout. Ce parc joue aussi un rôle important dans la migration des oiseaux d'eau du Paléarctique Occidental

Entre octobre et mai, le parc reçoit des milliers d'oiseaux en provenance de l'Europe et d'Asie (canard pilet, canard souchet...). On y trouve aussi des mammifères, des reptiles, des chacals, des singes, et des gazelles.

Le parc est ceinturé de 8 villages composé de Peulh (Fourarade), Wolof (Tiguet, , Rhone, Debi et Kheune), Maure (Diadim 1, Diadim 2 et Diadim 3).

- **Principales activités socio-économiques**

L'élevage est une activité très ancienne dans les terroirs du Djoudj. Il est pratiqué par toutes les ethnies. Malgré les difficultés liées aux aléas climatiques, le cheptel reste toujours important.

L'agriculture a enregistré de profondes mutations. La culture de décrue, qui était dominante dans le bassin du Djoudj, a fait place à l'avènement des aménagements hydro-agricoles mis en œuvre par la Société d'Aménagement et d'Exploitation du Delta (SAED) qui est une structure d'encadrement et de développement étatique.

La pêche se limite actuellement au niveau des plans d'eau situés hors du parc. Traditionnellement orientée vers l'autoconsommation, elle commence à alimenter une filière commerciale en direction de Saint-Louis.

L'artisanat est un domaine réservé aux femmes. La production se compose de : nattes tissées ; peaux tannées à usage divers ; bijoux en perles, en argent, en nickel ; objets utilitaires à usage domestique (pots, théières).

Le commerce : dans les villages, sont installées quelques petites boutiques pour la vente de denrées de premières nécessités. Le troc est toujours actif dans les échanges : le riz en constitue l'élément essentiel.

La chasse : En général, les populations ne pratiquent pas la chasse légale. Mais, elles servent de guides dans le cadre du tourisme cynégétique, au niveau de la zone amodiée, gérée par l'Association des Chasseurs et Tireurs du Sénégal.

Les villages, autour du parc, sont couverts par les radios régionales de grande portée, comme la RTS, la RFM et *Téranga FM*. Par ailleurs, des radios associatives, comme *Sédhor FM*, diffusent des programmes en wolof, mais aussi en pular et en hassania, langues parlées dans cette zone.

Les mouvements associatifs, à travers les Groupements d'intérêt économiques, les associations de femmes et de jeunes, seront mis à profit, pour une communication de proximité.

- **Situation épidémiologique**

En prélude dénombrement International des Oiseaux d'Eaux (DIOE) du 15 Janvier 2021, Il a été signalé des cas de mortalité sur les pélicans blancs (*Pelecanus onocrotalus*) en particulier, des juvéniles au Parc national des Oiseaux du Djoudj (PNOD). En effet, 750 pélicans ont été retrouvés morts dans la réserve d'oiseaux du Djoudj région de Saint Louis. Ils ont été testés positifs pour la grippe aviaire. Les oiseaux ont été incinérés et le parc a été fermé.

## **B. Le foyer à Pout**

Une épidémie de grippe aviaire A(H5N1) a aussi été signalée dans une ferme avicole de la région de Thiès où, environ 100 000 poulets ont été abattus.

Dès confirmation des cas, les services techniques des ministères en première ligne (Elevage et des productions animales, MEPA et Environnement et Développement Durable, MEDD) avec l'appui de leurs partenaires techniques et financiers ont déployé des efforts importants pour circonscrire l'épidémie.

### **III. MESURES POUR PREVENIR ET ELIMINER LA GRIPPE AVIAIRE**

Les autorités de la santé animale et de la santé humaine recommandent la mise en œuvre des interventions suivantes, pour prévenir et éliminer l'IAHP :

La stratégie du Sénégal dans la prévention et la lutte contre la grippe aviaire se décline en plusieurs points.

- Détection précoce et éradication des foyers :
  - ✓ Détection des volailles domestiques ou sauvages malades ;
  - ✓ Détection de la circulation du virus chez les volailles domestiques ou sauvages.
- Mesures de prévention pour éviter l'introduction du virus (mesures sanitaires, surveillance épidémiologique, formation, communication).

### **IV. OBJECTIFS DE LA STRATEGIE**

#### **Objectif général**

Contribuer à la limitation de la propagation de la grippe aviaire dans les régions de Saint Louis et de Thiès.

#### **Objectifs spécifiques**

- Prévenir la propagation du virus autour des deux foyers, par des interventions de communication au niveau des communautés ;
- Prévenir l'infection des exploitations avicoles dans les régions de Saint Louis et Thiès ;
- Prévenir l'infection des autres sites ornithologiques dans les régions de Saint Louis et de Thiès.

### **V. COMPORTEMENTS A PROMOUVOIR**

Pour contribuer à l'atteinte de ces objectifs, quatre comportements seront promus :

- 1<sup>er</sup> comportement : les producteurs de volailles et d'œufs de consommation appliquent les règles de biosécurité ;
- 2<sup>ème</sup> comportement : les vendeurs et transporteurs de volailles vivantes et d'œufs de consommation dans les marchés respectent les règles de biosécurité ;
- 3<sup>ème</sup> comportement : les membres de la famille manipulent la volaille et les œufs de consommation en respectant les règles de biosécurité ;
- 4<sup>ème</sup> comportement : les gardes des parcs nationaux, les éco gardes et les communautés périphériques appliquent les règles de biosécurité.

## VI. GROUPES CIBLES

Toute la population sénégalaise est concernée car exposée à l'épidémie de grippe aviaire. Cependant, une analyse de la situation montre qu'il faut mettre un accent particulier sur certains groupes.

### Primaires

- Membres de la communauté (pêcheurs, chasseurs, enfants, opérateurs touristiques) ;
- Acteurs de la filière avicole (importateurs d'œufs à couvrir, accoueurs, éleveurs de volailles, commerçants de volailles vivantes, transporteurs de volailles vivantes, transformateurs, distributeurs de produits avicoles, prestataires de services) ;
- Gardes des parcs nationaux et éco gardes.

### Secondaires

- Personnels des médias ;
- Contrôleurs du commerce de la volaille ;
- Leaders communautaires ;
- Acteurs communautaires de santé ;
- Personnel de santé humaine ;
- Agents d'hygiène ;
- Responsables d'associations d'acteurs de la filière avicole ;
- Enseignants (y compris Serignes Daara) Formateurs, IEF, IME, IA
- Partenaires intersectoriels
- Ornithologues

## VII. ANALYSE COMPORTEMENTALE

Comportements à promouvoir	Facteurs facilitant le comportement	Facteurs bloquant l'exécution du comportement
Les producteurs de volailles et d'œufs de consommation appliquent les règles de biosécurité	<ul style="list-style-type: none"><li>• Certains aviculteurs leaders d'opinion appliquent des règles de biosécurité</li><li>• Certains aviculteurs estiment que le nettoyage et la désinfection réguliers des équipements contribuent à la survie et à la productivité de la volaille</li><li>• Certains aviculteurs sont conscients qu'ils peuvent propager la maladie.</li><li>• Le recours aux services du vétérinaire est systématique chez la plupart des producteurs</li><li>• Ils admettent que les poulets doivent être vaccinés et le matériel nettoyé ;</li><li>• Ils admettent qu'ils doivent se laver les mains avec de l'eau et</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• les producteurs qui l'appliquent les règles de biosécurité le font de manière partielle</li><li>• les producteurs ne respectent pas le port d'équipement de protection individuelle ;</li><li>• Le port de gants, de masques et de bottes, est perçu, comme fastidieux</li><li>• Ils ne font pas le lien entre le port des équipements de protection et la contamination des poulets</li><li>• Le lavage des mains à l'eau et au savon n'est pas systématiquement pratiqué</li><li>• le type d'habitat où la volaille est gardée ne respecte pas les normes édictées. .</li><li>• Le recours par les éleveurs aux services des vétérinaires en cas de maladie n'est pas systématique.</li></ul>

<b>Comportements à promouvoir</b>	<b>Facteurs facilitant le comportement</b>	<b>Facteurs bloquant l'exécution du comportement</b>
	<p>du savon après avoir touché le cadavre d'un poulet.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les producteurs ont une certaine connaissance des règles de biosécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certains producteurs jettent les cadavres de volaille dans des endroits non indiqués.</li> </ul>
<p>Les vendeurs et transporteurs de volailles vivantes et d'œufs de consommation dans les marchés respectent les règles de biosécurité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les vendeurs et transporteurs leaders d'opinions respectent les règles de biosécurité</li> <li>• Les vendeurs et transporteurs utilisent des véhicules adaptés</li> <li>• Les vendeurs et transporteurs veillent au nettoyage et à la désinfection réguliers des véhicules après chaque rotation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le système de transport de poulets de chairs et les lieux de vente présentent des risques de transmission de la maladie de la grippe.</li> <li>• Faible connaissance des règles de transport, de stockage de la volaille</li> <li>• La rareté des contrôles vétérinaires et des agents des services d'hygiène</li> <li>• Le mélange des espèces par les vendeurs dans les marchés</li> </ul>
<p>Les membres de la famille manipulent la volaille et les œufs de consommation en respectant les règles de biosécurité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La ménagère respecte les règles d'hygiène lors de la préparation et de la cuisson de la volaille</li> <li>• Les enfants ne jouent pas avec les cadavres de volailles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les règles de biosécurité sont très faiblement appliquées</li> <li>• Par méconnaissances de la gravité de la grippe sur leur propre santé, ils manipulent la volaille sans mesure de protection</li> <li>• La défiance de l'autorité en ce qui concerne la préservation de la santé publique</li> </ul>
<p>Les gardes des parcs nationaux, les éco gardes et les communautés périphériques appliquent les règles de biosécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les gardes des parcs nationaux, les éco gardes respectent les règles d'hygiène lors des activités de terrain (suivi des oiseaux, dénombrement, patrouille...)</li> <li>• Les communautés périphériques connaissent la grippe aviaire</li> <li>• Les communautés périphériques alertent les gardes et les éco gardes en cas de morbidité et mortalité inhabituelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les règles de biosécurité sont très faiblement appliquées</li> <li>• Par méconnaissances de la gravité de la grippe sur leur propre santé, ils manipulent les oiseaux sauvages sans mesure de protection</li> <li>• La défiance de l'autorité en ce qui concerne la préservation de la santé publique</li> </ul>



## VIII. OBJECTIFS DE COMMUNICATION

### a) Déterminants comportementaux

Il ressort de l'analyse du cadre global et des facteurs qui sous-tendent les comportements, une priorité stratégique de communication : le respect des règles de biosécurité par tous les acteurs de la chaîne de production, notamment les producteurs de volaille et d'œufs de consommation, les vendeurs de volaille et les consommateurs dans les ménages.

Les déterminants majeurs identifiés, pour les différents acteurs, sont similaires et portent essentiellement sur les connaissances et la perception du risque.

Le non-respect des règles de sécurité, par les producteurs de volaille, est lié à la méconnaissance de la grippe et de son impact sur leur propre santé et celle des populations ; c'est pourquoi, ils ne font pas le lien entre le port des équipements de protection et la contamination des poulets ; pour eux, les maladies passent par les airs et infectent les poulets.

Les producteurs de volaille n'ont pas aussi une attitude positive en faveur de l'application intégrale des bonnes pratiques de biosécurité ; en effet, le respect de certaines règles est considéré comme contraignant, fastidieux et de surcroît coûteux.

Les déterminants du non-respect des règles d'hygiène chez les vendeurs de volaille tels que la connaissance et la perception du risque se retrouvent également chez les consommateurs. En effet, les ménagères et les enfants ne perçoivent pas que la non application des bonnes pratiques d'hygiène peut augmenter les risques d'exposition et de propagation du virus de la grippe aviaire, préjudiciable à leur propre santé et à celle des autres membres de la communauté.

### b) Objectifs de communication

Les objectifs de communication sont formulés par rapport aux déterminants identifiés pour les différents groupes cibles.

<b>Comportements promus</b>	<b>Objectifs de communication</b>
Les producteurs de volailles et d'œufs de consommation appliquent les règles de biosécurité	D'ici Déc. 2021, amener 80 % des producteurs de la filière avicole à : <ul style="list-style-type: none"><li>• Affirmer que la grippe aviaire se transmet de la volaille à l'homme.</li><li>• Citer 3 règles pour se protéger de la grippe aviaire.</li><li>• Affirmer qu'ils sont les premiers exposés, en cas de grippe aviaire.</li><li>• Affirmer que le non-respect des règles de biosécurité comporte des risques sur la santé publique.</li></ul>

<p>Les vendeurs et transporteurs de volailles vivantes et d'œufs de consommation, dans les marchés, respectent les règles de biosécurité.</p>	<p>D'ici Déc. 2021 amener 80 % des vendeurs et transporteurs de volailles vivantes et d'œufs de consommation dans les marchés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Citer le mode de transmission de la grippe aviaire.</li> <li>• Citer 3 règles de biosécurité.</li> <li>• S'engager à respecter les règles de biosécurité.</li> <li>• Affirmer qu'ils peuvent contracter la grippe aviaire.</li> <li>• Affirmer que la grippe aviaire peut être mortelle pour l'homme.</li> </ul>
<p>Les membres de la famille manipulent la volaille et les œufs de consommation en respectant les règles de biosécurité.</p>	<p>D'ici Déc. 2021, amener 80 % des femmes et des enfants à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Citer le mode de transmission de la grippe aviaire.</li> <li>• Citer 3 mesures d'hygiène lors de la manipulation de la volaille.</li> <li>• Affirmer qu'ils peuvent contracter la grippe aviaire.</li> <li>• Affirmer que la grippe aviaire peut être mortelle pour l'homme.</li> </ul>
<p>Les gardes des parcs nationaux, les éco gardes et les communautés périphériques appliquent les règles de biosécurité.</p>	<p>D'ici Déc. 2021, amener 80 % des gardes des parcs nationaux, des éco gardes et des communautés périphériques à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Affirmer que la grippe aviaire se transmet de la volaille à l'homme.</li> <li>• Citer 3 règles pour se protéger contre la grippe aviaire.</li> <li>• Affirmer qu'ils sont les premiers exposés, en cas de grippe aviaire dans un site ornithologique.</li> <li>• Affirmer que le non-respect des règles de biosécurité comporte des risques sur la santé publique</li> </ul>

## IX. MESSAGES CANAUX & SUPPORTS

Groupes cibles	Axes Messages	Canaux	Supports
Membre de la communauté (pêcheurs, chasseurs, enfants, opérateurs touristiques)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Application stricte des règles de bio sécurité</li> <li>- Gravité de la grippe aviaire chez les oiseaux et les humains</li> <li>- Modes de transmission de la grippe aviaires</li> <li>- Liste des mesures de biosécurité à appliquer</li> <li>- Alerte précoce en cas de morbidité/mortalité suspecte de membres de la communauté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Radios</li> <li>• Télévision</li> <li>• Réseaux sociaux (Facebook, WhatsApp...)</li> <li>• CIP</li> <li>• Penc/ Mbaar des pêcheurs</li> <li>• Evènements spéciaux (journées mondiales : biodiversité, oiseaux migrateurs,...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affiches</li> <li>• Flyers</li> <li>• Dépliants</li> <li>• Spots radio</li> <li>• Capsules vidéo</li> <li>• Autocollants</li> <li>• Tee-shirts</li> <li>• Polos</li> <li>• Casquettes</li> </ul>
Acteurs de la filière avicole (importateurs d'œufs à couver, accoueurs, Éleveurs de volaille, commerçants de volailles vivantes, transporteurs de volailles vivantes, transformateurs, distributeurs de produits avicoles)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Application stricte des règles de bio sécurité</li> <li>- Gravité de la grippe aviaire chez les oiseaux et les humains</li> <li>- Les modes de transmission de la grippe aviaires</li> <li>- Liste des mesures de biosécurité à appliquer</li> <li>- Alerte précoce en cas de morbidité/mortalité suspecte de volailles domestiques ou sauvages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Radios</li> <li>• Réseaux sociaux (Facebook, WhatsApp...)</li> <li>• CIP (VALT)</li> <li>• Evènements spéciaux (journées mondiales, foires, ateliers, séminaires, cérémonies familiales...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affiches</li> <li>• Flyers</li> <li>• Dépliants</li> <li>• Spots radio</li> <li>• Autocollant</li> <li>• Teeshirt</li> <li>• Polo</li> <li>• Capsules vidéo</li> <li>• Casquettes</li> </ul>
Gardes des parcs nationaux et éco gardes et autres acteurs communautaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Application stricte des règles de bio sécurité</li> <li>- Gravité de la grippe aviaire chez les oiseaux et les humains</li> <li>- Les modes de transmission de la grippe aviaire</li> <li>- Liste des mesures de biosécurité à appliquer</li> <li>- Alerte précoce en cas de morbidité/mortalité suspecte de volailles domestiques ou sauvages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Radiophonie</li> <li>• Intranet</li> <li>• Réseaux sociaux (Facebook, WhatsApp...)</li> <li>• CIP</li> <li>• Evènements spéciaux (journées mondiales : biodiversité, oiseaux migrateurs,...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outils d'aide au travail : Guide de bonnes pratiques,</li> <li>• aide-mémoires</li> </ul>

## **X. AXES D'INTERVENTION PAR NIVEAU**

### **Niveau central**

- Renforcement de la coordination et de la collaboration inter sectorielle et transfrontalière dans la mise en œuvre des activités de communication sur les risques et engagement communautaire (CREC).
- Soutien de haut niveau des autorités, de leaders politiques pour l'allocation de fonds nécessaires.
- Mise en œuvre d'une campagne médiatique de lutte contre la grippe aviaire
- Promotion de la ligne verte du MSAS (800 00 50 50) pour répondre aux préoccupations de la population.
- Renforcement des capacités des acteurs, au niveau national, sur la CREC.

### **Niveau régional / départemental**

- Appui à la planification et à la mise en œuvre des activités de communication dans les districts.
- Renforcement des capacités des districts dans la mise en œuvre des activités de communication sur la grippe aviaire.
- Appui continu sur les activités de CREC.
- Renforcement de la coordination et de la collaboration inter sectorielles et transfrontalières dans la mise en œuvre des activités de communication sur les risques et engagement communautaire (CREC).

### **Niveau local / acteurs de la filière avicole/ agents de la conservation/ Collectivités territoriales**

- Planification et mise en œuvre des activités efficaces de CREC avec les acteurs et les communautés.
- Renforcement des capacités des principaux leaders communautaires/ acteurs pour diffuser les messages sur la grippe aviaire.
- Mise en œuvre des activités de CREC efficaces sur la santé animale.
- Mise en œuvre des activités de CREC efficaces sur la santé humaine.
- Mise en œuvre des activités de CREC efficaces dans des écoles/ daaras
- Coordination et collaboration inter sectorielles et transfrontalières dans la mise en œuvre des activités de communication sur les risques et engagement communautaire (CREC).

## **XI. SUIVI ET EVALUATION**

Le but de communication et d'accompagnement communautaire est de fournir les informations dont on a besoin et l'appui pour le changement. Mais, comme il n'y a aucune formule fixe dans la prévention pour garantir l'application et les comportements satisfaisants appropriés, les interventions de communication doivent être dirigées pour établir attentivement ce qui marche et ne marche pas, et identifier des domaines d'amélioration. Le suivi devrait rassembler les informations dans les domaines suivants:

- Les activités planifiées et exécutées ;
- La participation communautaire ;
- L'utilisation de média local et traditionnel ;
- La distribution et utilisation de matériels éducatifs ;
- La compréhension et acceptation des messages ;
- Les effets provisoires d'interventions ;
- L'identification des lacunes qui nécessitent d'être comblées.

Il est recommandé de mener des enquêtes qualitatives pour déterminer les effets des interventions et établir des repères pour mesurer les changements qui peuvent se produire à la suite d'interventions de communication.



Activités	Responsables	Intervenants	Période												Coût	
			M 1	M 2	M 3	M 4	M 5	M 6	M 7	M 8	M 9	M10	M11	M12		
Réaliser des émissions radio d'informations et de sensibilisation à contenus contractuels variables, hebdomadaires et en langues locales tout au long de la gestion de crise	MEPA&IPAS	SNEIPS/MEPA/IPAS/OD VS/MINCOM/LNERV/M EDD/DP														2 000 000
Réaliser des émissions télévisées sur la gestion de crise de l'IAHP et la situation dans le pays, les actions de lutte en vue de rassurer le public sur la possibilité de consommer de la volaille saine mais très bien cuite	MEPA&IPAS	SNEIPS/MEPA/IPAS/OD VS/MINCOM/LNERV/M EDD/DP														2 000 000
Réalisation d'un film documentaire et film de capitalisation sur la GA	DPN/DAMPC /MEDD	SNEIPS/MEPA/IPAS/OD VS/MINCOM/LNERV/M EDD/DP/MEN/SNH/CSC/ DPN/DAMPC														5 000 000
Appuyer la signature d'une convention de diffusion médiatique (spot, émission...) au niveau des radios communautaires de Saint Louis et Thiès	MEPA&IPAS	SNEIPS/MEPA/IPAS/OD VS/MINCOM/LNERV/M EDD/DP/MEN/SNH/CSC/ DPN/DAMPC														5 000 000
<b>Promotion de la ligne verte de MSAS (800 00 50 50) pour répondre aux préoccupations de la population</b>																
Orienter les téléopérateurs sur la grippe aviaire en intégrant les aspects liés à la faune sauvage	SNEIPS	MEPA/IPAS/MEDD DPN/DAMPC														
inscrire le numéro vert dans tous les supports de communication sur la GA	SNEIPS	MEPA/IPAS/MEDD DPN/DAMPC														
<b>Renforcement des capacités des acteurs au niveau national sur la CREC</b>																
Organiser une session de formation de 20 formateurs sur la CREC axée sur la GA	SNEIPS	MEPA/IPAS/ODVS/MINCOM/LNERV/MEDD/DP/DCM S/SNH/CSC/ DPN/DAMPC														1 000 000
Organiser une session de formation du réseau national des acteurs communautaires du Sénégal sur la CREC axée sur la GA	SNEIPS	MEPA/IPAS/ODVS/MINCOM/LNERV/MEDD/DP/DCM S/SNH/CSC/ DPN/DAMPC														2 500 000
															<b>Total niveau central</b>	<b>54 900 000</b>







<b>Mise en œuvre d'activités de CREC efficaces sur la santé animale et la santé humaine au niveau communautaire y compris les écoles/ daaras</b>															
Organiser 60 VAD /mois /SBH et PH pendant 3 mois sur les mesures de prévention au niveau des domiciles sur les risques liés à l'élevage domestique et au niveau des lieux publics par les agents des 15 SBH et PH.	SNH	MEPA/IPAS/MEDD													6 750 000
Organiser des séances de sensibilisation au niveau de la périphérie des parcs, réserves et aires marines protégées (AMP) des sites affectés	MEDD	MEPA/IPAS													60 000 000
Organiser des séances de sensibilisation au niveau de la périphérie des parcs des sites affectés	MEDD	MEPA/IPAS													6 000 000
Dérouler une leçon de vie sur l'IAHP au profit des élèves et talibés des écoles et daara ciblés dans l'IEF de St Louis Département (Ecoles et Daara proches de la zone de la Réserve spéciale de Faune de Guembeul)	DCMS	DCMS/IA/IME/IEF/ BIPRN/ DS/ SDEL/ ENSEIGNANTS/ SERIGNES-BOROM DAARA													1 965 200
Dérouler une leçon de vie sur l'IAHP au profit des élèves et talibés des écoles et daara ciblés dans l'IEF de Dagana (Ecoles et Daara proches de la zone du Parc national des oiseaux du Djoudj)	DCMS	DCMS/IA/IME/IEF/ BIPRN/ DS/ SDEL/ ENSEIGNANTS/ SERIGNES-BOROM DAARA													1 983 000
Dérouler une leçon de vie sur l'IAHP au profit des élèves et talibés des écoles et daara ciblés dans l'IEF de Thiès Département (Ecoles et Daara proches de la zone des foyers de volailles infectées de vergers à Pout)	DCMS	DCMS/IA/IME/IEF/ BIPRN/ DS/ SDEL/ ENSEIGNANTS/ SERIGNES-BOROM DAARA													1 709 000
<b>coordination et collaboration inter sectorielle et transfrontalière dans interventions de CREC</b>															
Organiser 10 réunions de concertation et de sensibilisation avec les acteurs	IPAS	MEPA/IPAS/ODVS/LNERV/M EDD/DP													2 500 000
Appuyer la fonctionnalité des Cadres de coordination départemental des activités de CREC axée sur la lutte contre la GA	SDELPA	DS/Elevage/BIP/IEF/SBH													5 000 000
<b>Total niveau local</b>														<b>88 916 200</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>														<b>208 816 200</b>	

## Documents de Références

- Projet USAID/ Breakthrough ACTION, Février 2020, Stratégie nationale de communication pour un changement social et de comportement sur les six zoonoses prioritaires au Sénégal, 2020-2024
- Plan de gestion du parc national des oiseaux de Djoudj
- UNION AFRICAINE, BUREAU INTERAFRICAIN DES RESSOURCES ANIMALES, Juin 2009, Programme d'Appui aux Plans d'Action Nationaux Intégrés de lutte contre la Grippe Aviaire et Humaine, PROTOTYPE DES STRATEGIES DE COMMUNICATION POUR LA GRIPPE AVIAIRE ET HUMAINE,
- AMADOU MATAR DIOUF, NOVEMBRE 1997, EXPERIENCE D'UNE CO-GESTION D'UNE ZONE HUMIDE : CAS DU DE LA GESTION INTEGREE DU PARC NATIONAL DES OISEAUX DU DJOUDJ ET SA PERIPPHERIE
- Article <https://www.au-senegal.com/parc-du-djoudj.010.html>

**EQUIPE DE REDACTION**

<b>Prénom - Nom</b>	<b>Fonction / Structure</b>
<b>Amadou GUEYE</b>	
<b>Amadou KANOUTE</b>	
<b>Birahim THIAM</b>	Chef Bureau Suivi – Evaluation et Recherche/ SNEIPS/MSAS
<b>Fatou NDIAYE</b>	Responsable Division Formation Communication / DPN
<b>Mamadou MBAYE</b>	
<b>Moustapha KANE</b>	
<b>Mouhamadou L. BALDE</b>	Breakthrough Action Program Manager/ JHCCP
<b>Nima DAFF</b>	Chef Bureau Communication/ SNEIPS/MSAS
<b>Ousseynou KA</b>	Responsable du bureau WASH/ DCMS/ MEN
...	